



Note explicative du Budget annexe Forêts 2024

Introduction

La commune dispose d'un patrimoine forestier.

Les opérations relatives à la gestion de ce patrimoine sont retracées dans un budget annexe Forêts assujettis à la TVA (Taxe sur la Valeur Ajoutée)

Il n'y a pas d'emprunt en cours sur ce budget.

Les recettes générées par les ventes de bois permettent d'effectuer certains travaux de maintenance (entretien) mais aussi quelques travaux d'investissement comme des plantations par exemple.

Résultats de l'exercice précédent et résultats de clôture à reporter (hors restes à réaliser) :

	Résultats à la clôture de l'exercice précédent	Part affectée à l'investissement	Solde d'exécution	Résultats de clôture
Investissement	7 261.33 €		16 709.96 €	23 971.29 €
Fonctionnement	4 807.68 €	2 730 €	- 8 654.40 €	- 6576.72 €
Total	12 069.01 €	2 730 €	8 055.56 €	17 394.57 €

Les crédits prévisionnels pour 2024 sont les suivants :

Section de fonctionnement

Dépenses de fonctionnement (Total : 48 027.68 €)

002 Déficit reporté de fonctionnement : 6 576.72 €

C'est le résultat de clôture N-1 reporté.

011 charges à caractère général : 34 060 €

A noter sur ce chapitre :

Au compte 61524 : des interventions de maintenance de l'Office National des Forêts pour 32 950 €

Se décomposant comme suit :

Entretien périmètre parcelle 33	2 460 €
Entretien périmètre parcelle 32	4 710 €
Entretien périmètre piste parcelle 36	4 440 €
Abattage parcelle 7	3 860 €
Abattage parcelle 36	3 760 €

Entretien périmètre abattage mécanique parcelle 36	2 520 €
Débardage parcelle 36	6 930 €
Débardage parcelle 7	4 270 €
TOTAL	32 950 €

Compte 6281 : 1 000 €. Il s'agit des cotisations à divers organismes (notamment Filière Bois, Communes forestières, PEFC...)

023 Virement à la section investissement : 7 390.96 €

Il s'agit de l'autofinancement complémentaire pour la section d'investissement.

65 Autres charges de gestion courantes : 0 €

Compte 6522 : reversement de l'excédent du budget annexe au profit du budget principal. Pas de reversement cette année.

Recettes de fonctionnement (Total : 48 027.68 €)

002 Résultat de fonctionnement reporté : 0 €

70 Produits des services du domaine et ventes diverses : 48 027.68 €

Compte 7022 : 48 027.68 € correspondant à des coupes de bois sur les parcelles 7 et 36 pour 32 800 € parcelles 16 et 33 pour 15 227.68 €.

Section d'investissement

Dépenses d'investissement (Total : 31 362.25 €)

001 Solde d'exécution section d'investissement reporté : 0 €

En 2024, il n'y a pas de déficit de clôture à reporter.

21 Immobilisations corporelles : 31 362.25 €

Compte 2117 : acquisition parcelles forestières : 31 362.25 €
Dont acquisition parcelles C641,643,647,648 et 664 aux Gémillons pour 11 000 €
Acquisition parcelles A0125 B0449 B0455 au Novard pour 15 000 €
Acquisition parcelles A0100 Bois Moral pour 3 500 €
Acquisition parcelle A0725 au Genevrier pour 300 €
+ Frais de notaire à prévoir

Recettes d'investissement (Total : 31 362.25 €)

001 Excédent d'investissement reporté : 23 971.29 €

En 2024, report d'un excédent N-1 de **23 971.29 €**.

021 Virement de la section de fonctionnement : 7 390.96 €

Autofinancement dégagé par la section de fonctionnement de l'année N et viré à l'investissement pour financer des nouvelles acquisitions et nouveaux travaux.

10 Dotations fonds divers et réserves : 0 €

13 Subventions d'investissement : 0 €

23 Immobilisations en cours : 0 €

Conclusion

Le budget prévisionnel 2024 permet de financer :

- 32 950 € de travaux de maintenance
- 31 362.25 € d'acquisition de parcelles forestières

Les recettes prévisionnelles des ventes de bois sont estimées à 48 027.68 €